

Fiche de poste



Intitulé du poste : EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (H/F)
REFERENT DE SECTION - CDD 6 mois

Collectivité de rattachement : Grand Auch Cœur de Gascogne

Poste occupé par : XX

Service : Petite Enfance

Pôle ou secteur :

Filière : Médico-sociale

Catégorie : A

MISSIONS DU SERVICE

Participer au projet social et éducatif de l'accueil de la petite enfance.

MISSIONS DU POSTE

Participe à la conception et à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure en tant que référent de section et en être le garant dans l'application au quotidien ;

Stimuler et coordonner l'action éducative de l'équipe, en lien avec la Responsable de l'accueil collectif de la maison de la petite enfance ;

Favorise le développement moteur, affectif et intellectuel des enfants en liaison avec l'équipe ;
Veille au bien-être psycho affectif des enfants ;

Être dans une co-éducation avec les parents, les accompagner dans leur parentalité

CONTEXTE DU POSTE

Supérieur hiérarchique : Responsable de la crèche Pas à Pas

Poste(s) en aval :

Lieu d'exercice : Maison Petite Enfance (EAJE de 60 places) 1 avenue François Mitterrand - AUCH

Relations internes : Tous les services

Relations externes : Usagers, associations, CAF, PMI, administrations, fournisseurs, partenaires internes et externes à la collectivité,

OBLIGATIONS DU POSTE

Statutaires : Devoir de réserve et de discrétion.

Liées au service : Diplôme d'Etat d'EJE

ACTIVITES

- ▶ Elaborer, mettre en œuvre le projet pédagogique et participer à la mise à jour du règlement intérieur ;
- ▶ Proposer et porter des projets à court, moyen et long terme, en lien avec la Responsable de l'accueil collectif de la maison de la petite enfance
- ▶ Animer et piloter l'équipe d'animation de la section en collaboration, avec sa responsable ou en son absence
- ▶ Travailler en partenariat avec les différentes institutions pour une meilleure prise en charge de l'enfant (CAMPS, PMI, guidance, ...) ;
- ▶ Participer aux réunions avec l'encadrement et l'équipe ;
- ▶ Créer les conditions d'accueil et d'échange avec les parents et les enfants ;
- ▶ Accueillir et prendre en charge les enfants porteurs de handicap en lien avec la charte d'accueil petite enfance handicap ;
- ▶ Identifier et répondre aux besoins des enfants, en collaboration avec l'équipe ;
- ▶ Accueillir et accompagner l'acquisition des compétences professionnelles des stagiaires école ;
- ▶ Participer à l'aménagement de l'espace et déterminer les besoins en matériel pédagogique en lien avec l'équipe et en accord avec sa hiérarchie.

COMPETENCES

SAVOIR (connaissances théoriques)

- ▶ Maîtrise des politiques sociales, familiales et dispositifs
- ▶ Connaissance de l'enfant et de la réglementation des EAJE
- ▶ Très bonne connaissance de la méthodologie de projet
- ▶ Très bonnes connaissances socio-culturelles des familles
- ▶ Techniques d'analyse de pratique
- ▶ Techniques de dynamique de groupe
- ▶ Réglementation ERP, règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Statut de la Fonction Publique Territoriale

SAVOIR-FAIRE (expérience)

- ▶ Animer une équipe pluridisciplinaire (collectif et individuel)
- ▶ Analyser des tableaux de bord et outils de pilotage
- ▶ Très bonne expression écrite et orale
- ▶ Accueillir un enfant et sa famille
- ▶ Être garant du bien-être et de la sécurité de l'enfant
- ▶ Savoir évaluer des compétences
- ▶ Proposer et animer de jeux et activités (matériels éducatifs)
- ▶ Utilisation professionnelle des outils informatiques (bureautique, messagerie interne)

SAVOIR-ETRE (comportement/qualités)

- ▶ Qualités relationnelles et de patience
- ▶ Sens de l'anticipation et de l'organisation (y compris administrative) ; rigueur
- ▶ Esprit d'initiative et force de proposition
- ▶ Sens des responsabilités, d'organisation et d'autonomie
- ▶ Capacité d'analyse et de synthèse (environnement, contexte, statistiques, besoins...)
- ▶ Capacité d'adaptation, de vigilance et d'attention
- ▶ Sens du service public (neutralité, égalité de traitement des usagers, respect de l'intérêt général, sens des relations avec l'usager)

SPECIFICITES

Poste : Disponibilité

Horaires : Amplitude d'ouverture de 7H30 à 18H30 par roulement. réunions mensuelles en soirée

Durée hebdomadaire de travail : poste à temps plein (temps de travail annualisé)